Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

NIORT, le 14 octobre 2016

NOTE AUX REDACTIONS

Décision de la CDAC du 12 octobre 2016

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial a été sollicitée par la SAS La Gatinaise. Cette dernière a déposé un permis de construire comportant un volet «Autorisation d'Exploitation Commerciale» pour l'extension de 291 m² de la surface de vente du magasin Hyper U d'une surface actuelle de 4 282 m² faisant partie d'un ensemble commercial de 6798 m² situé 1 avenue François Mitterrand 79200 PARTHENAY.

Réunie le 12 octobre 2016, la commission a émis un **avis favorable** à ce projet d'extension. Le texte de l'avis émis par la C.D.A.C. est publié au Recueil des Actes Administratifs (RAA) de la préfecture des Deux-Sèvres. Cet avis sera affiché pendant un mois à la Mairie de Parthenay.

Contact : Service communication de la préfecture
(05.49.08.68.17 ou 68.02)
pref-communication@deux-sevres.gouv.fr
www.deux-sevres.gouv.fr
https://twitter.com/Prefecture79
https://www.facebook.com/prefet.deux.sevres/